

La mobilité à l'ordre du jour du dernier conseil communautaire

Ce mardi 24 septembre 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord s'est réuni en séance ordinaire. A l'ordre du jour, des points d'administration générale, de développement économique, de ressources humaines, d'environnement et cadre de vie mais aussi relatifs au transport et à la mobilité...

Préparation de la rentrée 2020

A l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire, il était question de lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour ce qui est du marché de transport scolaire, en vue de la rentrée de septembre 2020. Cet accord-cadre à bons de commandes sera composé de 4 lots correspondant aux secteurs géographiques des établissements du 2ème degré. La COBAN, soucieuse de l'environnement et de l'usage de moyens de transport plus propres, laissera le soin aux candidats de proposer la motorisation qui semble la mieux adaptée parmi le Bio GNV, le bioéthanol/SD95, l'hybride ou l'électrique.

Des modifications dans le service de transport interurbain pour les lycéens

Il était également question, lors de ce conseil, de modifier la convention de délégation de service public des transports interurbains et ainsi ajouter un retour le soir pour les lycéens résidant aux Argentières à Biganos, en raison d'une fin des cours plus tardive et ajouter une desserte sur la commune de Mios. Avec cette modification d'itinéraire, toutes les communes et établissements du ressort territorial seront desservis par un service de transport relevant de la COBAN.

Aménagement d'un parking de délestage du PEI de Biganos

L'ensemble des élus communautaires ont également donné leur avis favorable sur la mise à disposition d'une parcelle en vue de l'aménagement d'un parking de délestage du Pôle d'Échange Intermodal (PEI) de Biganos, sur la rue de Carrerot, au travers d'une convention de mise à disposition des emprises foncières avec la ville de Biganos. Ce parking permettra de

proposer une solution de stationnement moyenne et longue durée et de délester le parking du PEI dont le stationnement est de courte durée. Ce projet sera réalisé concomitamment aux travaux d'aménagement de la Zone d'Activités de Carrerot.

Création d'un parking de covoiturage à Mios

Le Conseil Communautaire s'est positionné favorablement sur le financement d'une aire de covoiturage au niveau de l'échangeur A660-2 Sud par le Département de la Gironde. Le recours grandissant à ce type de mobilité conduit à la saturation de cet équipement, qui a été porté de 80 places à 120 places en 2018, suite à des travaux d'agrandissement. L'aménagement de ce nouveau parking de 48 places permettra d'enrayer le stationnement sauvage régulier qui persiste. La COBAN, par une convention de partenariat, financera l'opération à hauteur de 50%, soit 114 759,60 € HT.

Il était également question, lors de cette séance, d'adhérer à l'Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (ANATEEP), qui accompagne les collectivités organisatrices de transport dans l'amélioration des transports éducatifs, culturels et scolaires. Cette association assure des missions de veille juridique, d'assistance et de sensibilisation à la sécurité. Par ce biais, la COBAN entend renforcer son expertise dans la gestion des transports scolaires.

Contact technique (à ne pas communiquer) :